

Réf: Dossier 190034

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « A.G.I.E-SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA ADJAME ; NON  
LOIN DU COLLEGE REGINA D'ANYAMA, Lot 582, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.G.I.E-SARL »

Objet :

- Elevage de volaille
- Achat et vente de volaille
- Livraison de volaille
- Livraison de produits alimentaires
- Commerce General

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA ADJAME ; NON  
LOIN DU COLLEGE REGINA D'ANYAMA, Lot 582, Ilot 72

Dirigeant(s) M AKOTTO MOBIO FRANCIS-ALAIN (GÉRANT),

Mme ACHE MOYA GLADYSS SADIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01278 du 22/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15528/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

